



Synthèse du colloque du 18 septembre 2018

Quel futur pour la jeunesse européenne ? Perspectives franco-allemandes Europartenaïres et la Friedrich-Ebert Stiftung - Paris

Cette synthèse donne un aperçu des débats qui ont eu lieu à l'occasion du colloque intitulé « Quel futur pour la jeunesse européenne ? Perspectives franco-allemandes » organisé par Europartenaïres et la Friedrich-Ebert Stiftung à l'Institut Goethe le 18 septembre 2018. Cette synthèse revient sur les différents enjeux auxquels les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés en France, en Allemagne, et dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), du point de vue l'insertion économique et sociale, mais aussi de la participation démocratique.

Introduction

Il y a près de quinze ans, Europartenaïres et la Friedrich-Ebert Stiftung organisaient un colloque sur la jeunesse et le rêve européen. Aujourd'hui, face à la crise que traverse l'UE, il est apparu essentiel d'aborder les grands enjeux qui touchent la jeunesse européenne de nos jours : insertion professionnelle, mobilité, participation démocratique et citoyenneté européenne. Tous ces sujets sont essentiels dans la définition de perspectives d'avenir pour la jeunesse européenne.

Ce colloque introduit par **Elisabeth Guigou**, présidente fondatrice de l'association Europartenaïres, s'est organisé autour de deux tables rondes. La première, animée par Jean-Noël Jeanneney, président d'Europartenaïres, a porté sur le thème de la jeunesse et du travail « Comment assurer une meilleure inclusion économique des jeunes Européens ? ». Pour débattre sur ce sujet, étaient présents :

- **Christelle Coët-Amette**, conseillère technique de la direction de l'agence Erasmus + en France
- **Yannick L'Horty**, professeur à l'Université Paris-Est, directeur de la fédération de recherche « Travail, Emploi et Politiques Publiques » du *CNRS*.
- **Michael Detjen**, député européen, membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales
- **Birgit Reißig**, professeure, Institut allemand de la jeunesse, Halle

La seconde table ronde, organisée sous le format *fishbowl*, portait sur la question de la jeunesse et de la démocratie « Construire la citoyenneté européenne avec la nouvelle génération ». Sont intervenus sur ce sujet :

- **Angelika Glöckner**, députée au Bundestag (SPD), membre de la commission des affaires européennes
- **Jacques Maire**, député à l'Assemblée nationale (LREM), vice-président de la commission des affaires étrangères
- **Hervé Moritz**, président des Jeunes Européens-France
- **Laura Welsch**, vice-présidente des jeunes socialistes allemands (Jusos)
- **Hetav Tek**, présidente de la fédération Jeunesse allemande en Europe et vice-présidente du Conseil fédéral de la jeunesse allemande
- **Claire Versini**, responsable pédagogique et de gestion de l'Académie Notre Europe – Institut Jacques Delors

Dans ses propos introductifs, **Elisabeth Guigou** a souligné le lien indissociable unissant le futur de la jeunesse et le futur de l'UE.

Elisabeth Guigou a montré l'importance d'un maintien de la foi envers le projet européen au sein de la jeunesse face aux divers risques qui se manifestent. Les jeunes peuvent être confrontés à des courants de pensée négatifs, voire extrémistes, à des tendances au repli sur soi, à des inquiétudes quant à la capacité de maîtriser son avenir et à s'insérer correctement dans la vie économique, sociale et démocratique.

Bien que la politique de jeunesse ne soit qu'une compétence d'appui de l'UE apparue tardivement dans les traités avec le traité de Lisbonne, l'Union a tout de même un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation, de l'insertion professionnelle, de la mobilité et de la citoyenneté. À ce titre, de nombreuses initiatives ont été prises.

Elle rappelle ensuite que le chômage, très élevé en Europe, atteint beaucoup plus les jeunes que les autres catégories. Il paraît alors nécessaire d'établir une coordination au niveau européen, d'échanger les bonnes pratiques entre les différents pays, telles que la formation en apprentissage - pratique venue d'Allemagne développée désormais en France. Au niveau européen, la Garantie pour la jeunesse de l'UE est un appoint indispensable aux États, visant à aider les jeunes à trouver une formation, un emploi ou un stage.

Elisabeth Guigou mentionne aussi le souci, et plus encore la nécessité, de protéger les jeunes dans leur milieu professionnel. Pourquoi faudrait-il que des jeunes qui exercent des emplois équivalents à ceux des adultes soient moins payés ? Au contraire, ils ont tout à faire pour s'installer dans la vie, sans parler de la précarisation croissante du marché du travail. Les jeunes ont besoin d'une Europe qui protège.

La question de mobilité est également abordée. On ne peut faire l'Europe si on n'apprend pas à se connaître entre Européens. Les programmes de mobilité des jeunes sont fondamentaux dans cette perspective. La mobilité participe à la formation, au renforcement d'une identité et citoyenneté européenne. Les programmes de mobilité permettent aux jeunes de se rencontrer, de travailler ensemble, de se confronter à d'autres jeunes avec d'autres cultures, langues, habitudes de vie. Cela aide à surmonter les différences sans les nier, mais surtout à se comprendre, à fabriquer de la convergence. Il nous faut conserver cette diversité tout en allant

vers davantage de convergence. Le programme Erasmus +, qui fêtait l'année dernière ses 30 ans, est alors un succès que les gouvernements tâchent aujourd'hui d'étendre pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'en bénéficier et sur une zone géographique élargie.

Finalement, **Elisabeth Guigou** estime que bien que l'UE soit une aventure historique sans précédent ni équivalent, il y manque une affection sociétatiste qui porterait la citoyenneté européenne. La jeunesse européenne étant aujourd'hui mieux connectée entre elle, il faut lui donner plus de poids dans l'élaboration de nos politiques européennes. En outre, il importe de ne plus la percevoir comme une source de problèmes, mais comme un réel atout pouvant apporter ses propres solutions aux problèmes actuels de la société.

I. **Jeunesse et travail : Comment assurer une meilleure inclusion économique des jeunes Européens ?**

Pour ouvrir la première table ronde, **Jean-Noël Jeanneney** mentionne Erasme, parfois appelé le précepteur de l'Europe, qui insistait sur la nécessité pour les jeunes de parcourir le continent afin d'y apprendre d'autres langues. Aucun programme n'a donc été mieux intitulé qu'Erasmus, en référence à ce grand personnage qui à son époque proposait déjà une vision européenne de la culture. Culture et économie n'ont pas à être dissociées, et sont aujourd'hui confrontées à un défi majeur avec la mondialisation qui constitue une double tentation entre le repli sur soi ou l'ouverture.

Michael Detjen souligne pour commencer le succès du programme Erasmus, qui serait le plus grand accomplissement de l'Europe pour la jeunesse, ayant permis à 9 millions de jeunes de moins de 27 ans de bénéficier de programmes de formation. Il faut mettre les questions qui animent les jeunes au cœur de notre réflexion, notamment la question des connaissances linguistiques. En Allemagne, certains modèles sont parfois pratiqués, permettant d'apprendre des langues étrangères très tôt, parfois dès la maternelle. La connaissance des langues permet ainsi de mieux s'entendre et se comprendre à travers l'Europe. S'y pratique également un système qui fonctionne plutôt bien en terme d'insertion professionnelle dans le cadre des formations non universitaires, avec une alternance entre l'école et l'entreprise. Un tel modèle cherche à être importé au sein d'autres pays, comme en Italie ou en Espagne. Ce n'est pas une recette que l'on peut généraliser, mais c'est une recette avec du potentiel pour les jeunes qui souhaitent entrer dans les métiers de l'industrie ou de l'artisanat. *In fine*, cela pourrait contribuer à réduire le chômage des jeunes. La circulation des jeunes en Europe leur apporte non seulement des compétences linguistiques, mais également techniques et professionnelles. Il faut donc l'encourager. Enfin, il faut donner aux jeunes les moyens de pouvoir s'adapter aux évolutions contemporaines avec l'émergence de technologies toujours plus perfectionnées, et ce grâce à une formation initiale, mais aussi continue. En outre, Monsieur le Député souligne que de nombreux progrès ont été accomplis dans le domaine universitaire au niveau européen, notamment avec la reconnaissance mutuelle des diplômes. Il faudrait désormais aller plus loin dans l'uniformisation, particulièrement concernant la qualification professionnelle afin de multiplier les perspectives professionnelles pour les jeunes générations.

Christelle Coët-Amette se concentre plus spécifiquement sur le programme Erasmus + qui, en 30 ans, a bénéficié à 9 millions de personnes. Face à son succès, la volonté de l'agence Erasmus + en France est de faire grandir les objectifs et d'élargir le programme pour permettre à un plus grand nombre de personnes de partir. Elle souhaite passer d'un objectif de 4 millions sur la période 2014-2020 à un objectif de 12 millions. Elle souligne également que le programme s'est étoffé avec le temps à la formation professionnelle, l'école, l'éducation des adultes, et touche ainsi diverses catégories de personnes. Il existe une volonté croissante d'inclure les publics les plus éloignés de la mobilité, car c'est un facteur essentiel dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. Grâce au programme Erasmus +, de nombreux jeunes peuvent partir dans d'autres pays européens pour étudier, se former, et cela facilite ensuite l'insertion professionnelle par l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et techniques, ainsi qu'une meilleure capacité d'adaptation au monde professionnel. Une étude récente montre que 86 % des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnelle et 82 % des étudiants disent avoir amélioré leur employabilité à leur retour de leur mobilité à l'étranger, avec un accès plus rapide au premier emploi et à des CDI. La mobilité joue également un rôle dans le développement personnel et citoyen, permettant aux jeunes mobiles de se découvrir entre eux et eux-mêmes, de s'affirmer et de s'autonomiser. Afin d'assurer une meilleure inclusion économique des jeunes, le budget du programme a été augmenté, encourageant les organisations à faire partir leurs apprenants. **Christelle Coët-Amette** préconise également une meilleure coopération entre systèmes et établissement de formation, pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et ainsi aboutir à des systèmes mieux adaptés aux besoins des jeunes Européens.

Birgit Reißig pose une première question : de quelle jeunesse parlons-nous ? Des évolutions sont notables, et les jeunes sont aujourd'hui confrontés à des défis plus grands qu'auparavant. Ils ont certes des possibilités plus larges pour structurer leurs orientations, ils ont plus de choix, mais ces décisions sont soumises à des contraintes démographiques, liées à l'origine, liées à l'éducation reçue. Les projets d'avenir ne sont pas si simples pour les jeunes. En effet, on observe que les parcours de transition se sont élargis. Dans les années 1960-1970, 70 % des 16 à 20 ans étaient déjà sur le marché du travail, aujourd'hui ils ne sont plus que 5 %. Les jeunes le restent plus longtemps, et cela engendre des contradictions : ils ont des responsabilités à assumer relativement tôt, mais l'entrée dans le monde du travail, l'entrée dans une vie familiale, l'accès à l'indépendance financière sont décalés à la troisième décennie. On investit plus longtemps dans l'éducation, la formation, sans pour autant que soit garantie l'insertion professionnelle. Sur la question de l'emploi, les jeunes sont ceux qui assument le plus de risques. Ils sont les plus concernés par le chômage et par les modes de travail atypiques, ce qui s'accompagne d'un risque de pauvreté et de difficultés à construire sa vie personnelle. L'entrée sur le marché du travail est un facteur essentiel à l'insertion sociale : si elle n'advient pas, cela risque d'engendrer une perte de confiance dans les institutions politiques et la société. Concernant l'UE, **Birgit Reißig** estime que les jeunes s'identifient pleinement à l'Europe et apprécient que leur État soit membre de l'Union. S'ils ont confiance en l'UE, ils souhaiteraient toutefois avoir plus d'influence sur son avenir. Ainsi, la mobilité concourt à la citoyenneté active et joue un rôle de formation civique. Elle conclut en insistant sur le fait que nous ne

sommes pas parvenus à toucher ceux qui sont défavorisés du point de vue social, qui ne sont pas dans des institutions de formation prenant part à cette mobilité. Des efforts sont donc encore à faire pour remédier à ces insuffisances.

Enfin, **Yanick L'Horty** introduit son propos en rappelant la devise européenne précédemment citée par **Elisabeth Guigou** - « Unis dans la diversité » - pour montrer qu'elle s'applique aussi à la jeunesse. La jeunesse est unie par les caractéristiques de primo-actifs, de distance à l'emploi, d'absence d'expérience, et donc de surexposition à la précarité, à la pauvreté. Elle est également diversifiée à travers l'Europe, dans des situations plus ou moins préoccupantes. Selon lui, la situation de l'accès à l'emploi est plus préoccupante en France qu'en Allemagne, et encore plus dans les pays du sud. Les décrocheurs sont devenus des objets d'étude et d'action publique sous l'appellation des NEET (Neither in Employment nor in Education or Training). Selon les chiffres, on dénombre entre 1,5 et 2 millions de jeunes NEET en France, dont près de 900 000 sans diplômes. Par conséquent, ces jeunes-là n'ont pas facilement accès à la mobilité, à Erasmus. La crise économique a accentué les problèmes des jeunes, avec une dégradation quasi continue du marché du travail, notamment dans certains territoires qui concentrent le plus de ménages pauvres. Les jeunes de ces quartiers cumulent un certain nombre de difficultés, dont des phénomènes de discriminations. Les primo-actifs, du fait de leur manque d'expérience, sont les premiers concernés par les discriminations dans l'accès à l'emploi, mais il persiste de surcroît des discriminations selon l'origine, le lieu de résidence, qui ne sont pas liées à l'âge. Depuis quelques années, cette situation a fait l'objet d'un sursaut d'action publique, aux niveaux français et européen avec la Garantie pour la jeunesse européenne et sa déclinaison française, la Garantie jeune. Les bénéfices découlant de ce programme sont visibles : on observe davantage de dispositifs en faveur des jeunes en général, et notamment en faveur des plus défavorisés, qui sont accompagnés par Pôle emploi, des mesures régionales, ou encore un soutien des fonds européens. Toutefois, d'importants problèmes persistent. Les jeunes sont toujours exclus de nombre de dispositifs dans le domaine de la formation, de l'indemnisation du chômage, du RSA. **Yannick L'Horty** conclut en disant que l'agenda reste chargé en France pour les politiques publiques dans le domaine de la jeunesse.

La première intervention de la salle est faite par **Béatrice Angrand**, secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, qui souhaite souligner l'urgence du sujet à quelques mois des élections européennes, à un moment où il faut tâcher de mobiliser autant que possible les jeunes. Il y a certes une appétence des jeunes pour l'Europe, mais ils n'ont pour autant pas la conviction que les élections européennes vont contribuer à les projeter dans l'avenir et à améliorer leur quotidien. Par ailleurs, **Béatrice Angrand** appelle à des moyens renforcés pour Erasmus + afin de permettre aux jeunes issus de milieux moins favorisés, jusqu'ici laissés de côté, de bénéficier de ce type de programme européen. Une expérience de mobilité doit se faire avec un bon accompagnement et être pensée sur le plan de la pédagogie, ce qui permet d'avoir des retombées positives en termes d'employabilité et de citoyenneté.

À la question de savoir comment fait l'Allemagne pour favoriser l'intérêt des jeunes pour l'Europe, **Birgit Reißig** répond que la principale difficulté est ce sentiment qui existe parfois d'éloignement vis-à-vis de la construction européenne et d'impuissance à influencer sur ses

processus. C'est pourquoi il est essentiel de promouvoir ces expériences de l'Europe, ces échanges, qui ne soient pas simplement des dispositifs au service des élites, mais bénéficient aussi à ceux que nous sentons décrocher. Des jeunes des milieux défavorisés qui n'auraient jamais eu l'idée de faire une expérience de mobilité européenne en retirent finalement le plus grand bénéfice. Ils repartent avec de nouvelles impressions et cela permet de promouvoir de l'intérêt, voire de l'enthousiasme à l'égard du projet européen.

À ces propos, **Christelle Coët-Amette** ajoute que l'agence Erasmus + a lancé une nouvelle initiative, des Erasmus days, journées au cours desquelles sont organisés des événements par ceux qui portent le projet Erasmus et vivent la mobilité, afin d'informer sur les apports d'un tel programme, de partager les expériences.

Au sein du public a été débattue la question de savoir si de nos jours on peut parler d'enthousiasme chez les jeunes vis-à-vis de l'Europe. Une personne du public a fait part de son expérience lors de la grande marche pour l'Europe, au cours de laquelle elle a remarqué que dans certaines régions françaises, au nord et au sud notamment, cette appétence des jeunes pour l'Europe est difficile à trouver. Il y aurait, selon elle, une défiance à l'égard du politique en général et non pas tant à l'égard du projet européen. Concernant l'UE plus particulièrement, on ne perçoit plus tant d'enthousiasme au sein de la jeunesse, car elle n'a pas peur de la perdre, c'est un acquis pour elle. **Stefan Denhart**, président de la FES à Paris, répond en mentionnant des études menées par sa fondation qui montrent que le Brexit a été salutaire quant à l'indifférence des *euro-natives* : avant le Brexit, l'adhésion à l'UE était d'environ 50 %, et sur de mêmes échantillons après le Brexit, on constate une progression de 20 % de cette adhésion à l'UE. Le Brexit aurait provoqué un réveil au sein de la jeunesse.

À une question sur la répartition des responsabilités entre les différentes institutions européennes concernant les politiques de jeunesse, **Michael Detjen** rappelle que la Commission, avec ses propositions sur le Cadre financier pluriannuel, fixe les conditions-cadres pour les ressources disponibles, mais la problématique se pose aux trois institutions. Concernant les différents programmes évoqués, lui-même préférerait une plus grande responsabilité nationale au sein des États membres, dans une optique européenne positive.

Une autre question a été posée concernant l'existence de programmes spécifiques ou de propositions européennes pour atteindre les publics prioritaires les plus éloignés. À cette interrogation, **Michael Detjen** annonce que des réflexions sont entreprises au niveau européen pour mobiliser des ressources à destination de la jeunesse. Il rappelle toutefois que ce sont toujours les États qui développent les politiques d'inclusion. **Christelle Coët-Amette** ajoute que le futur programme d'Erasmus + comprend des incises sur la question du renforcement du sentiment d'identité européenne, et sur la nécessité d'inclure un plus grand nombre de personnes, y compris les personnes les plus éloignées de la mobilité. La proposition demande un budget doublé et un nombre de participants multiplié par trois, d'origines culturelles, socio-économiques différentes. Par ailleurs, un effort de simplification est souhaité afin de le rendre plus accessible. Concernant la formation professionnelle, elle souligne que c'est un public qu'ils souhaitent développer et que de plus en plus de jeunes partent dans ce cadre, notamment en apprentissage. Cela permet d'inclure des jeunes très éloignés des systèmes éducatifs.

Birgit Reißig conclut cette table ronde en rappelant qu'en Allemagne, il existe des programmes visant spécifiquement les milieux défavorisés, portant sur l'intégration par les échanges, et cofinancés par le Fonds social européen. Enfin, elle souhaite mentionner qu'au-delà de la mobilité dans la formation et les études, il existe également des premières mesures pour toucher les jeunes avant leur entrée dans la formation à proprement parler.

II. Jeunesse et démocratie : Construire la citoyenneté européenne avec la nouvelle génération

Pour ouvrir cette seconde table ronde, **Angelika Glöckner** prend la parole sur les difficultés que connaît l'Europe ces dernières années, avec la crise bancaire suivie par celle des dettes souveraines qui ont nourri beaucoup d'inégalités et ont mis en lumière les faiblesses de l'UE tout en les amplifiant. Il est, selon elle, important de s'atteler à réduire ces inégalités aux niveaux national et européen. En effet, cela engendre la marginalisation de certaines personnes qui se sentent décrocher et se demandent pourquoi l'État et l'UE ne leur viennent pas en aide. Cette question de réduction des inégalités sociales est centrale concernant la jeunesse en Europe. Dans le cadre du pilier européen sur les droits sociaux, des efforts sont faits pour remédier à cela. Au niveau européen, **Angelika Glöckner** souhaite voir émerger une agence de l'emploi commune qui concentrerait les meilleures pratiques de chaque pays. Elle raconte ensuite qu'elle-même a pu observer des exemples d'engagements forts par-delà les frontières, notamment à proximité de la frontière franco-allemande où l'on peut constater qu'une profonde amitié s'est développée entre élus et citoyens français et allemands. Des associations travaillent ensemble de part et d'autre de la frontière, des activités communes se sont développées, telles qu'une école maternelle franco-allemande. Ce qui fait l'Europe, il faut le rendre visible et tangible, avec également une action de communication vers l'extérieur pour montrer ce que l'Europe apporte. L'abolition de la frontière n'allait pas de soi, la libre circulation, à laquelle les jeunes sont tellement attachés, non plus, et c'est ce qu'a permis de réaliser le Brexit.

Jacques Maire exprime ensuite qu'il se situe dans la lignée de la table ronde précédente et considère que la crise de l'Europe est une crise de participation et d'engagement. Les jeunes Français ne se sentent ni engagés ni représentés par les institutions. Tous les Français n'estiment d'ailleurs pas que le système démocratique soit le meilleur et, *a contrario*, sont d'avis que d'autres systèmes politiques sont tout aussi bons. Selon lui, nous nous trouvons donc dans une remise en cause des fondamentaux démocratiques. Il considère également qu'une autre raison de ce désengagement est la numérisation de la communication, avec des annonces permanentes et répétitives pour la consommation. Des modes d'engagement des jeunes existent, mais de manière assez ponctuelle et ne font pas société. Cela va par exemple être des mobilisations contre le glyphosate ou pour le climat, des engagements humanitaires, des boycotts, mais qui ne s'organisent pas sur une interpellation globale de la société. Pour répondre à cela, il suggère d'utiliser le cadre européen pour ce qu'il apporte de plus par rapport au cadre national, à savoir l'ouverture, le relativisme, la capacité de s'intéresser aux autres et de faire tomber un peu ses barrières culturelles. Il faut selon lui redonner un sens politique au combat européen, qui était évident à l'après-guerre, mais qui est retombé. Aujourd'hui, la politisation remonte à travers une crise des valeurs et non sur une crise d'efficacité de l'Europe. Faut-il accepter de vivre avec

l'autre, faut-il accepter la complexité du monde et faire de la place aux réfugiés ? **Jacques Maire** considère que cette crise peut redonner du sens politique à condition que la société s'organise, en ce sens qu'elle pourrait conduire à la recomposition du débat politique transnational à travers des notions de valeurs et pas seulement d'utilitarisme ou d'avantages. Mais le risque c'est une prime au simplisme, aux *fake news* et à la pensée illibérale. Pour aborder ce problème, les partis doivent offrir de la participation aux jeunes, qui peuvent être mobilisés. Ils doivent donner de l'espace à cette jeunesse qui est volatile. Enfin, **Jacques Maire** mentionne un enjeu médiatique, selon lui important : celui de médias pro-européens qui considèrent que l'Europe est immuable, qu'elle est un arbre sur lequel on est assis et qu'on peut scier, critiquer, sans qu'il y ait de conséquences. Une telle pratique casse la valeur et laisse la structure se dessécher.

Hervé Moritz interpelle ensuite sur la question de la citoyenneté européenne. Il est frappé de voir que les images que donne l'UE de ses jeunes sont toujours des jeunes mobiles qui travaillent ou étudient, et pas des jeunes au chômage, obligés de partir en mobilité pour trouver un travail. Il considère qu'un volet civique manque dans l'éducation des jeunes européens aujourd'hui. Or, ce sont des jeunes qui pour beaucoup s'abstiennent lors des élections, qui ont un désintérêt pour la politique et qui connaissent peu les institutions européennes. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de faire une expérience de mobilité, il s'avère difficile de les amener à éprouver la citoyenneté européenne. Un enjeu essentiel réside dans le développement des dispositifs d'apprentissage de la citoyenneté européenne et de ses valeurs. Il est difficile de voter quand on ne connaît pas les institutions et les politiques européennes. Ce n'est pas qu'une question de communication, mais aussi une question de participation à ces politiques.

Hetav Tek, quant à elle, constate que bien que la participation des jeunes soit essentielle, on ne trouve pas de formats permettant un véritable échange constructif entre jeunes et élus. La société civile n'est pas assez représentée dans les processus politiques. Dans le cadre du dialogue structuré, les jeunes souhaitent plus de transparence dans la prise de décision et dans l'adoption des législations. Lorsqu'il y a une participation des jeunes aux niveaux national et européen, il faut montrer comment celle-ci a influé sur les processus politiques, dans les prises de décision. Il faut également qu'au niveau européen, lorsqu'on élabore des réglementations, il y ait une évaluation de leur impact sur les jeunes qui en subissent les conséquences. Ce sont des éléments qui pourraient inciter les jeunes à participer davantage sur le plan politique. On ne peut pas s'attendre de quelqu'un qu'il participe si on ne lui donne pas les moyens de s'impliquer. Enfin, **Hetav Tek** revendique un abaissement du droit de vote à 14 ans, car ainsi, les élus seraient contraints de prendre en compte ce vote. Si on avait donné la possibilité aux moins de 18 ans de voter, peut-être aurions-nous évité le Brexit. En Allemagne, un programme existe dans lequel des jeunes de moins de 18 ans peuvent voter dans certains cas, et on constate que les mouvements nationalistes ont peu de perspectives chez ces jeunes.

Claire Versini s'exprime ensuite à propos de la citoyenneté européenne, constatant que cette problématique a disparu de tous les objectifs de programmes européens de jeunesse, d'éducation et de mobilité. Désormais, on parle d'une jeunesse qui doit être mobile, pour trouver du travail, pour pouvoir voyager et s'ouvrir à l'autre, pour pouvoir être citoyen du

monde. En conséquence, on oublie la citoyenneté européenne par la participation et par l'engagement dans la société civile ou dans la politique. Finalement les programmes de mobilité accompagnent peu les jeunes qui en bénéficient, et atteignent difficilement ceux qui n'en bénéficient pas. Comment donc remettre cette citoyenneté européenne au cœur de nos programmes de mobilité et de jeunesse ? **Claire Versini** mentionne ensuite le dialogue structuré, une enceinte permettant aux jeunes de participer à l'élaboration des politiques européennes dans les différents États membres. Elle précise toutefois que celui-ci demeure pourtant très peu connu du fait d'un manque de transparence sur son impact sur le processus politique. Pour répondre à **Jacques Maire** concernant la volatilité des jeunes engagés en politique, elle pose la question de savoir où se trouvent les jeunes dans les listes proposées pour les élections européennes, en France et au sein des autres États membres. Cela soulève l'enjeu de la valorisation des jeunes au sein des partis politiques.

Enfin, **Laura Welsch** constate une perte de confiance dans les systèmes démocratiques, des dérives dans la société, et pose alors quelques revendications. Pour commencer, elle souhaite que l'on continue à avoir une position claire contre la xénophobie et le racisme aux niveaux national et européen, sans laisser l'extrême droite définir les thèmes du discours. Selon elle, il est également essentiel de renouer un dialogue approfondi avec les citoyens et d'investir dans la cohésion sociale. Au niveau de l'UE, **Laura Welsch** souhaiterait voir s'affirmer un rôle plus important des instances de la société civile, face à des lobbies liés au monde de l'entreprise trop présents. En effet, elle estime que ceux-ci seraient l'une des causes majeures d'une perte de confiance dans le projet européen. Elle revendique par ailleurs une régulation plus stricte du secteur bancaire, exprimant sa satisfaction quant à l'action européenne entreprise contre l'évasion fiscale, ainsi qu'un impôt plus juste pour les entreprises. Enfin, elle affirme que pour que les jeunes sachent réagir aux *fake news* et dérives de l'internet, cela doit être enseigné à l'école dès l'âge de 12-13 ans.

Pour répondre à la remarque de **Claire Versini** sur la place faite aux jeunes dans les listes, **Jacques Maire** souligne le fait que les jeunes deviennent vieux, et qu'en France, la politique est un métier. Par conséquent, cela ne permet pas d'intégrer facilement la jeunesse à moins d'en faire son métier. Afin d'assurer un renouvellement régulier, il reviendrait aux institutions d'imposer des règles strictes, sur le nombre de mandats notamment. Concernant la remarque de **Hetav Tek** sur la difficulté à stimuler la participation des jeunes, cela nécessite également une réponse au niveau des institutions selon **Jacques Maire**. Que la démocratie se limite à un vote une fois tous les 5 ans n'est pas suffisant, il est nécessaire de rendre la participation du citoyen plus dense entre deux élections, à travers des audiences par exemple. Enfin, les politiques publiques européennes peuvent jouer un rôle pour encourager les jeunes à se positionner, en ouvrant le débat et la participation sur des sujets qui parlent aux jeunes (migrations, environnement, culture). Des politiques concrètes, compréhensibles et faisant l'objet d'un contrôle démocratique permettraient de réembrayer la participation des jeunes.

C'est ensuite **Angelika Glöckner** qui répond à la déclaration de **Hetav Tek** concernant l'abaissement du droit de vote à 14 ans. Bien que surprise par l'âge de 14 ans, **Angelika Glöckner** ne s'oppose pas à un abaissement du droit de vote, question en débat actuellement

en Allemagne, mais à l'âge de 16 ans. Sur cette question, la députée défend également le droit de vote des handicapés. Dans le cadre des élections européennes, c'est quatre-vingt mille personnes qui ne peuvent pas voter, car elles sont sous tutelle ou curatelle du fait de la loi électorale allemande. Elle mentionne ensuite, en réponse aux remarques d'**Hervé Moritz**, la question de la libre circulation. Elle rejoint des points de vue exprimés précédemment concernant l'importance de l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge, car la barrière linguistique constitue souvent un obstacle à la mobilité. Enfin, elle aborde le problème de la fuite des cerveaux, prenant le cas de l'Allemagne qui a besoin de personnel soignant. Or, c'est cet État membre qui doit avant tout créer les incitations nécessaires au niveau national en faveur de cette activité professionnelle, et ne pas compter sur la mobilité pour combler ce manque.

Hetav Tek aborde de nouveau la question de la participation des jeunes, qu'elle soit civile ou politique. Selon elle, les possibilités de s'engager sont tellement limitées et les marges de liberté sont tellement réduites que les jeunes n'en profitent plus. Elle s'interroge également sur la pertinence de lier le droit de vote à la nationalité, alors qu'on aurait une participation nettement plus importante s'il suffisait d'avoir son domicile principal en Europe pour pouvoir voter.

La seconde table ronde étant organisée selon le format *fishbowl*, une première intervenante issue du public monte sur scène et adresse une réponse à **Claire Versini** et **Hervé Moritz** concernant l'éducation citoyenne. Elle présente son association Vote&Vous, dont l'objectif est de trouver des outils pour permettre aux jeunes de s'impliquer dans les questions politiques au jour le jour. Vote&Vous vise à impliquer dans des événements de manière collective les jeunes et de confronter leurs points de vue afin de renouveler leur mode de pensée. L'objectif est de rendre les politiques française et européenne plus transparentes et accessibles à n'importe quel citoyen, et en priorité aux jeunes.

Jacques Maire se dit en faveur de ce type d'outils, qui permettent de s'approprier la politique qui paraît souvent lointaine et désincarnée. Ceux-ci participent à la construction de la citoyenneté, en incitant les jeunes à s'interroger sur la manière de gérer la complexité du monde. Plus que de donner des responsabilités à ceux qui sont déjà engagés, le véritable défi consiste à aller chercher les autres. Dans ce domaine, le rôle des ONG, des associations, des institutions scolaires, d'animation en coopération est fondamental pour créer des Européens ouverts.

Angelika Glöckner rejoint les avis précédents sur la question du vote qui est essentielle et constitue aujourd'hui un défi pour les partis politiques. Le SPD était autrefois le parti qui donnait une éducation politique aux citoyens, mais qui s'est aujourd'hui retiré des territoires. La démocratie ne va pas de soi, il faut apprendre à s'en servir et comprendre son fonctionnement. Elle déclare également que si les citoyens et les électeurs ne viennent plus voir les politiques, c'est à eux d'aller les voir pour leur donner la possibilité de se faire entendre, comme dans le cadre d'un *fishbowl* ou d'une consultation citoyenne par exemple.

Pour répondre à une question du public sur la perspective française à ce sujet, **Jacques Maire** souligne l'importance de s'interroger sur les réelles préoccupations, mineures ou majeures, des citoyens et de s'y atteler.

Philippe Cayla, président de *Européens sans frontières*, intervient ensuite à propos de la communication grand public de l'UE, qu'il considère faible, notamment de la part des

institutions. Elle ne reposerait pas suffisamment sur les médias visuels et serait trop anglophone, ce qui ne permet pas d'atteindre la totalité des Européens. Une initiative *d'Européens sans frontières* a été de lancer une communication audiovisuelle sous forme d'animation, qui permet de dépasser les clivages, d'apporter des images aux airs européens ainsi qu'un doublage facile dans toutes les langues.

Angelika Glöckner approuve le point de vue de Philippe Cayla, et ajoute qu'il ne faut en effet pas sous-estimer la valeur de l'art en tant que langage universel. Elle admet que dans le domaine des réseaux sociaux, très présents au sein de la jeunesse, les partis politiques et les élus ont du retard à rattraper. Un autre problème, souligne-t-elle, est que même dans une même langue nationale, le discours politique n'est plus compréhensible aux oreilles des citoyens. C'est pourquoi échanger dans le cadre de ce type de conférence est essentiel.

Une personne du public intervient pour souligner le fait que l'acte de vote, pour qu'il soit entrepris, nécessite d'y être préparé. À ce titre, l'instruction civique et la formation politique devraient occuper une place plus importante et plus tôt à l'école. **Jacques Maire** rejoint ce point de vue, et ajoute que la façon dont on éduque les jeunes et leur degré de maturité dépendent beaucoup de leurs environnements culturel et socio-économique. La société d'aujourd'hui freine l'autonomisation des jeunes selon lui. Pour renverser cette tendance, il nous faudrait remettre en cause les modèles d'éducation et d'autonomie actuellement en vigueur.

Après un commentaire du public considérant qu'un droit de vote à 14 ans serait trop jeune, **Hetav Tek** réagit en soulignant qu'un tel droit de vote devrait s'accompagner en parallèle d'une formation politique et civique à l'école. Il s'agit d'inculquer les principes démocratiques, comme ce que font les associations de jeunes, et apprendre aux jeunes à utiliser cette responsabilité.

Claire Versini poursuit sur cette question de la préparation à la citoyenneté en ajoutant qu'il relève de l'État nation d'intégrer plus d'instruction civique, d'apprentissage sur l'Europe, d'apprentissage des langues. En effet, cette compétence n'a jamais été donnée à l'UE qui ne peut conséquemment que soutenir les États membres. Certaines initiatives sont prises pour donner la possibilité aux jeunes de s'investir en France, mais **Claire Versini** remarque que cela ne veut pas dire que ces derniers sont pour autant écoutés.

Un participant s'interroge sur le sentiment d'injustice qui se transforme parfois en sentiment anti-européen qui existe chez certains jeunes européens. Selon ce dernier, cela serait dû au manque d'harmonisation entre les conditions de vie et de travail au sein de l'UE. Bien que cela demeure également des prérogatives étatiques, il serait bon d'avancer vers une harmonisation sociale plus équilibrée.

Pour répondre à cette interrogation, **Hervé Moritz** estime que les autorités européennes n'osent pas toujours poser clairement sur la table la situation des jeunes. Par conséquent, les institutions européennes ne se dotent pas de leviers suffisants pour réagir sur ces questions. La Garantie jeunesse est certes un progrès, mais selon lui il reste encore de nombreuses politiques à élaborer dans ce domaine. Les jeunes ont peut-être un rôle de levier à jouer, et c'est pourquoi **Hervé**

Moritz rejoint l'avis précédemment exposé qu'il faut donner aux jeunes des instruments pour s'exprimer dans les institutions, qui soient plus développés que le dialogue structuré. Il souligne enfin que les jeunes se détournent des institutions politiques car ils ne voient plus en elles le moyen d'agir sur les causes qui les préoccupent. Ils se tournent alors vers d'autres moyens d'expression, dont il faudrait trouver une traduction institutionnelle afin qu'elle puisse impacter les politiques.

Angelika Glöckner mentionne le volontariat qui permet d'amener les jeunes vers la politique. Il faut donner leur chance aux jeunes qui voient le monde avec leur regard et sont mieux à même de traiter certains problèmes. En outre, la députée affirme que l'Europe sociale est un sujet souvent discuté au sein de la Commission des affaires européennes au Bundestag. Elle se positionne en faveur de l'abandon de la politique d'austérité et de l'accroissement de l'investissement social. Sous l'impulsion d'Emmanuel Macron, le débat a été relancé quant à savoir si les États membres ne devraient pas céder une part de leur souveraineté afin de promouvoir une harmonisation sociale. Il est de la responsabilité de la jeune génération d'encourager ce processus. Elle conclut donc en invitant les jeunes à se mobiliser, à s'impliquer politiquement pour faire advenir leurs attentes et défendre le projet européen, qui est un projet de paix, en faveur des droits de l'homme et de la démocratie.